Le Marché de l’e-santé – Visiapy

Article 1

L'e-santé en France

• Le potentiel du marché de l'e-santé est estimé entre 2,2 et 3 milliards d’euros par an (les logiciels de santé pèsent pour 1,5 milliard d'euros)

• Le marché de la télésanté (l'une des branches de la e-santé) est évalué à 340 millions d'euros en France en 2014

• 70% du chiffre d'affaires du secteur est réalisé par des ETI (elles représentent 45% des entreprises de la filière)

• 30% des acteurs du marché sont des start-up, qui réalisent moins d’un million d’euros de chiffre d’affaire.

• Le marché d'achat d'équipements connectés (tous secteurs confondus) atteindra 15 à 23 milliards d'euros d'ici 2020-2025 (donnée AT Kearney reprise dans l'étude de la DGE)

• 59% des Français jugent les objets connectés de santé trop coûteux

• 370 PME interviennent à Paris et en Île-de-France dans le secteur de l'innovation dans la santé

• L’Aquitaine est la première région française en matière d'e-santé: 45% du chiffre d’affaires national y est généré, on y trouve 50% des effectifs de la filière TIC santé

• 80 millions d’euros ont été investis pour soutenir le secteur de la e-santé dans le cadre du «programme Territoire de soins numérique»

• 66% des pharmaciens d’officine se disent prêts à vendre des objets connectés, 50%en ont déjà vendus

Article 2

LES CHIFFRES CLÉS DE L’E-SANTÉ

Télémédecine, applications mobile, serious games, objets connectés… Le numérique gagne du terrain dans le domaine médical. Une tendance synonyme d’innovations, de meilleurs soins et d’économies. La preuve en chiffres.

UN MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

Selon une étude du cabinet Precepta (1), le secteur français de l’e-santé est estimé à 2,7 milliards d’euros en 2014, contre 2,4 milliards en 2012. Il devrait progresser de 4% à 7% par an d’ici 2017.

La santé 2.0 pourrait ainsi répondre à trois grands défis :

– Améliorer la qualité des soins (optimisation du temps médical, meilleure organisation de l’offre autour du patient, lutte contre les déserts médicaux, etc.) ;

– Aider à la prévention en matière de santé publique (big data santé, quantified self, etc.) ;

– Assurer une meilleure gestion des comptes de l’assurance maladie (optimisation des pratiques et des actes, réduction des transports de patients et des périodes d’hospitalisation, etc.).

A l’échelle européenne, la santé mobile pourrait faire économiser, à elle seule, 99 milliards d’euros sur les dépenses de santé (2).

DES MÉDECINS DE PLUS EN PLUS RÉCEPTIFS

Bonne nouvelle : 81% des médecins estiment que l’e-santé est une opportunité pour la qualité des soins (3). Dans les faits, 60% des généralistes sont équipés d’une tablette tactile et 32% l’utilisent à titre professionnel. L’application la plus plébiscitée ? Celle du Vidal (4).

Côté mobile, 94% des médecins utilisent déjà leur smartphone pour leur travail. En revanche, ils ne sont encore que 8% à recommander des applications santé à leurs patients (5).

DES PATIENTS TRÈS DEMANDEURS

Le premier bénéfice de l’e-santé pour les Français ? L’amélioration de la coordination des professionnels de santé (81%), devant un meilleur suivi des indicateurs biologiques comme le pouls, la tension ou encore le poids et la lutte contre les déserts médicaux (6).

Les Français se montrent en grande majorité favorables à son développement, notamment à la transmission électronique de leurs résultats d’examen médicaux entre professionnels de santé (87%), au renouvellement d’ordonnances à distance (84%) et à la réception de leurs données médicales ou de leurs résultats d’examen sous format électronique (81%). 20% des moins de 24 ans seraient même prêts à payer pour bénéficier d’une application mobile en matière de prévention (6).

Plus de 3 Français sur 4 seraient aussi d’accord pour communiquer par courriels, SMS et visioconférence avec leurs médecins : 83% pour une maladie chronique, 82% pour un suivi post-opératoire et 76% pour des questions de santé bénignes et/ou ne nécessitant pas d’osculation. 85% se déclarent enfin favorables à l’existence électronique de leur « Dossier Médical Personnel ». Presque tous sont prêts à l’alimenter, 62% en y mettant tous les examens et consultations qui les concerneraient (7).

Le plus gros frein au développement de l’e-santé selon les patients ? 41% craignent que le secret médical et la confidentialité de leurs données ne soient pas assez sécurisés. Une proportion qui grimpe à 50% chez les jeunes (6).

(1) Groupe Xerfi, 2014.

(2) Socio-économic impact of mHealth, An assessment report for the EU, PWC, juin 2013

(3) Baromètre santé 350. La santé connectée. Odoka pour Orange et MNHL.

(4) Baromètre annuel du Centre d’études sur les supports de l’Information médicale, septembre 2014.

(5) Etude Vidal, 2012 et 2013.

(6) Baromètre santé Ifop-Deloitte, 2015.

(7) Baromètre BVA-Syntec numérique, octobre 2013



Article 3

IT Partners 2016 : 4 à 7% par an de croissance du marché de l'e-santé d'ici 2020

Business : Le marché de la e-santé est un des enjeux du salon IT Partners 2016 qui se tient aujourd'hui et demain à Disneyland Paris. Le taux d'équipement actuel des professionnel laisse présager de fortes ventes dans les années qui viennent pour les fournisseurs et les revendeurs.

Guillaume Serries

Par Guillaume Serries | Mercredi 09 Mars 2016

Le marché de l'e-santé en France représente une opportunité majeure pour les revendeurs et les fournisseurs de matériel et de solutions IT. Pourquoi ? Ce marché devrait progresser de 4% à 7% par an d'ici 2020 pour atteindre 4 milliards d'Euros affirme le cabinet d'étude Precepta.

Explosion des objets connectés, mutualisation et externalisation des ressources, multiplication des projets de télémédecine, analyse des données de santé via des supercalculateurs ; les innovations techniques et organisationnelles sous-tendent un développement intense dans les 5 années qui viennent.

De quoi développer un écosystème fructueux puisque sur la vente de matériel par exemple, Sébastien Blaise, responsable du secteur médical chez Feeder évoque des marges pour les revendeurs de l'ordre de 15% sur un marché encore loin d'être saturé : plus de 50% des radiologistes utilisent encore des solutions analogiques d'impression. Et l'on note une proportion à minima identique chez les dentistes et les vétérinaires.

S'appuyer sur la volonté des pouvoirs publics

Par ailleurs la France bénéficie, estime Precepta, d'une volonté réelle des pouvoirs publics de promouvoir l'e-santé. Son objectif : améliorer l'efficience du système de santé national d'une part, mais aussi exploiter ce qu'il considère être une opportunité industrielle pour la France.

Car les usages semblent désormais au rendez-vous, tant côté grand public que professionnels. GSMA Research estime que 500 millions de personnes dans le monde utilisent des applications médicales, et 63% des médecins affirment que les usages numériques améliorent les diagnostics et le choix du traitement (Accenture 2014), si tant est que les matériels proposés soient fiables. Reste que la formation aux usages est un enjeu majeur dont les revendeurs doivent saisir l'opportunité, affirment les promoteurs d'IT Partners.

Côté fournisseur, de grands noms ont bien senti l'intérêt de ce marché de niche en croissance, et proposent de nouvelles gammes, comme Samsung ou HP, qui proposent de plus en plus des produits dédiés. De quoi bousculer l'équilibre classique instauré depuis des années entre les fournisseurs habituels de ce secteur.

Article 4

E-Santé : Un marché estimé à 2,4 milliards d’euros et qui devrait progresser de 7% par an

À l’occasion du congrès [Doctors 2.0 & You](http://www.doctors20.fr/%22%20%5Ct%20%22_blank) qui aura lieu à la Cité Universitaire à Paris, les 4 et 5 juin prochain, [Denise Silber](https://www.linkedin.com/in/denisesilber%22%20%5Ct%20%22_blank), fondatrice de cet événement, fait un point sur le secteur de la santé et du digital. Son métier ? Accompagner les acteurs de l’industrie de la santé dans leur transformation numérique depuis 1995.

Quelles sont les grandes lignes de l’évolution de l’e-santé depuis ses premiers balbutiements ?

Les premiers logiciels destinés à la santé datent des années 60. Ils ont été créés par des professionnels de santé dans leurs hôpitaux et laboratoires. On parlait déjà du dossier médical électronique. Mais malheureusement, près de 50 ans après il n’est toujours pas disponible de manière universelle. Il y a eu ensuite l’émergence de la télémédecine utilisée de façon ponctuelle. Elle est née du besoin de rapprocher un patient d’un médecin, sur les champs de bataille, dans l’espace, dans les prisons, dans des régions inaccessibles. Puis, avec l’amélioration de la prise en charge des maladies chroniques est arrivé le télémonitoring, le suivi régulier de certains patients chroniques, par exemple de suivre la consommation en oxygène du malade en insuffisance respiratoire.

L’internet a apporté une vraie rupture au milieu des années 1990 avec la démocratisation de l’accès à l’information santé avec le terme e-santé qui date de 1997. La profession médicale en France a mis un certain temps avant d’accepter que les patients puissent se servir d’internet. Près de 20 ans en fait. Entre temps, de nombreux usages se sont développés ailleurs, tels que des communautés en ligne, des applications mobiles et des serious games pour améliorer la compréhension des maladies. Cela fait déjà quelques années que l’objet connecté est utilisé pour mesurer de façon régulière notre activité. Ce qui nous conduit à parler de la santé connectée.

Quelles sont les tendances aujourd’hui en matière d’innovation ?

Nous sommes aujourd’hui témoins de ruptures plus importantes que toutes celles que nous avons vécues jusqu’à présent. Par exemple, le Do It Yourself. Il est possible aujourd’hui, grâce à une société californienne qui l’a inventé, avec quelques gouttes de sang, de réaliser trente tests de laboratoire de biologie chez soi. Des imprimantes 3D permettent de fabriquer chez soi des prothèses. A un stade un peu plus lointain de quelques années, il y aura des organes « on a chip ». Des scientifiques travaillent sur des puces destinées à remplacer des organes. C’est est encore à un stade expérimental mais cela progresse. Il y a aussi l’exosquellete motorisé qui permet aux handicapés de remarcher ; nous savons communiquer de cerveau à cerveau, par la stimulation magnétique craniale, chose pratiquée à MIT. L’ordinateur IBM Watson qui combat le cancer à partir de l’analyse du génome de chaque patient….

Quel regard portez-vous sur l’industrie de la santé actuelle?

Tous les acteurs de la santé sont destinés à modifier leur position et à se transformer rapidement, sans quoi ils sont appelés à disparaître. Les segments les plus prometteurs sont la prévention, la pharmacie du futur, avec ses objets connectés et ses applications.

Pourriez-vous développer ?

Le premier facteur de notre bonne santé est la prévention avec ses piliers : activité physique, alimentation, sommeil et « *mindfulness* ». Grâce aux nouveaux outils et objets connectés, chacun pourra progresser significativement sur ces plans et allonger son espérance de vie en bonne santé.

Le pharmacien a un énorme potentiel dans le domaine de la prévention, d’être le professionnel de santé facilement accessible et pouvant proposer un accompagnement. Le médecin généraliste exercera de plus en plus à distance car il n’est pas toujours nécessaire d’être en face-face. Le diagnostic étant quasiment automatisé, le médecin sera davantage une personne d’accompagnement et d’orientation.

Les industriels chercheront davantage de solutions hybrides, des médicaments et dispositifs qui seront accompagnés d’applications et d’objets connectés, et qui à terme disparaîtront en faveur de manipulation génétique…

Quelques chiffres pour le marché de l’e-santé ?

Xerfi Precepta estime le marché de l’e-santé à 2,4 milliards d’euros, qui devrait progresser de 4 à 7% par an d’ici à 2017.

L’e-santé intéresse les Français, même si la réalité de ces services reste limitée. La e-santé peut, pour 81% des Français, améliorer la coordination des professionnels de santé et permettre pour 77% de mieux suivre les indicateurs biologiques de santé, comme le pouls, la tension, le poids. La e-santé peut aussi limiter les coûts liés aux transports sanitaires et aux déplacements des patients pour 74% des Français et améliorer la qualité de la prise en charge médicale et des soins délivrés par les professionnels pour 72%. Enfin elle peut permettre pour 66% des Français de lutter contre les déserts médicaux, c’est-à-dire contre le manque de médecins dans certaines régions françaises.

On voit bien que le marché de l’e-santé est un véritable enjeu à la fois sociétale et économique.

Quelles sont les startups les plus prometteuses de ce secteur ? et selon vous, quelles sont leurs forces ?

On reste startup longtemps dans le domaine de la santé. Les sociétés françaises les plus prometteuses se lancent très tôt dans la course internationale. La société [Voluntis](https://www.maddyness.com/prospective/2014/04/30/voluntis-logiciels-therapeutiques/%22%20%5Ct%20%22_blank) qui a été créée en 2001, développe des logiciels de suivi des maladies chroniques en France et aux Etats-Unis.

[Withings](https://www.maddyness.com/tag/withings/%22%20%5Ct%20%22_blank) existe depuis 2008 et a lancé la balance connectée qui a fait sa notoriété en 2009 de façon internationale. Ils ont osé lancer l’idée que l’on allait tweeter son poids. [Umanlife](https://www.maddyness.com/startup/2015/04/14/umanlife/%22%20%5Ct%20%22_blank) s’attaque au créneau du bien-être moyennant un tableau de bord qui permet de rapprocher tout le suivi des objets connectés en un seul lieu. Ils ont également lancé tôt une approche internationale.

Quels conseils donneriez-vous aux entrepreneurs ?

La première est d’intégrer une réflexion concernant les marchés internationaux dans la conception des nouveaux services. C’est primordial. Pour ce faire, il est nécessaire d’aller à la rencontre des acteurs étrangers chez eux. Il faut réaliser une étude des attentes, cela va de soi.

Il est essentiel d’être bien accompagné afin de ne pas se lancer sans les moyens financiers adéquats ou les perspectives de les obtenir. Il y a des sociétés compétentes en matière d’accompagnement avec un réseau international solide tel que [FrenchTechHub](https://www.maddyness.com/accompagnement/2014/09/30/maisons-de-linternational/%22%20%5Ct%20%22_blank) qui a des bureaux à Boston et à San Francisco et qui sera présent en tant que partenaire au congrès Doctors 2.0 & You.

Code de réduction de 10% sur la billetterie : “maddyness@doctors20”

Crédit photo : Shutterstock

Article 5

# La e-santé : une opportunité de croissance économique

[ENGLISH VERSION](http://esante.gouv.fr/en/node/4246)[ENVOYER PAR MAIL](http://esante.gouv.fr/le-mag-numero-10/la-e-sante-une-opportunite-de-croissance-economique%22%20%5Co%20%22Email%22%20%5Ct%20%22_blank)[PARTAGER SUR FACEBOOK](http://www.facebook.com/)[PARTAGER SUR TWITTER](http://twitter.com/)[PARTAGER SUR LINKED IN](http://www.plusone.google.com/)[IMPRIMER LA PAGE](http://esante.gouv.fr/print/4246%22%20%5Ct%20%22_blank)

**LE MAG NUMÉRO 10** | 26 NOV. 2013

###### **Au-delà du gain d’efficacité que permet la e-santé, elle représente également un marché en plein essor, vecteur de croissance et d’emploi.**

######

L’utilisation des technologies de l’information et de la communication (TIC) en santé cible avant tout un bénéfice de santé publique : face au vieillissement de la population et à l’augmentation des maladies chroniques notamment, le coût de la santé augmente. Ce dernier [représentait en 2012 12% du PIB](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF06305" \t "_blank), et ce chiffre est en évolution quasi-constante depuis 1950.

**Or, la e-santé permet de rendre notre système de soins plus efficace**, et d’éviter le gaspillage, en permettant par exemple de doser précisément les médicaments administrés, d’éviter de refaire des examens coûteux plusieurs fois, ou de limiter les déplacements en pratiquant des rendez-vous à distance grâce à la [télémédecine](http://esante.gouv.fr/the-mag-issue-2/la-telemedecine-un-progres-pour-la-sante-de-tous%22%20%5Ct%20%22_blank).

## La e-santé : un marché en plein essor

**Mais la e-santé est aussi un secteur économique et industriel en plein développement**, qui peut être un vecteur de croissance et de création d’emploi pour l’avenir. Dans son étude publiée début 2013, [le cabinet Xerfi Precepta chiffre le marché de l’e-santé à 2,4 milliards d’euros](http://www.ecommercemag.fr/Breves/Le-marche-de-l-e-sante-a-la-loupe-51605.htm%22%20%5Ct%20%22_blank), et table sur une progression de celui-ci de 4 à 7% par an d’ici à 2017.

Ne s’agissant que de la télémédecine, le Syntec numérique, un syndicat professionnel des entreprises du numérique, [évalue le marché de la télémédecine en France entre 80 et 140 millions d’euros](http://www.syntec-numerique.fr/sites/default/files/related_docs/livre_blanc_telemedecine_avril2013.pdf%22%20%5Ct%20%22_blank), avec des perspectives de croissance de l’emploi comprises entre 13 et 28% pour les 5 prochaines années.

De fait, le numérique transforme l’économie de la santé au même titre que les autres secteurs d’activités, et génère de l’emploi. En 2011, une [étude du cabinet McKinsey](http://www.economie.gouv.fr/files/rapport-mckinsey-company.pdf%22%20%5Ct%20%22_blank) estimait à 4% la part de la population active employée directement ou indirectement par une entreprise de la filière numérique. Au niveau mondial, ce sont 1,15 millions d’emplois qui ont été créés ces 15 dernières années par la filière internet ([source : McKinsey Global Institute, 2011](http://www.mckinsey.com/insights/high_tech_telecoms_internet/internet_matters%22%20%5Ct%20%22_blank))

Nouveau venu dans le marché déjà bouillonnant de la e-santé : la mobilité ou m-santé. L’expression désigne en réalité l’usage de terminaux mobiles (téléphones, smartphones et tablettes) dans la pratique médicale généralement à des fins de santé publique. [Selon une étude du cabinet américain research2guidance publiée en mars](http://www.research2guidance.com/the-market-for-mhealth-app-services-will-reach-26-billion-by-2017/%22%20%5Ct%20%22_blank), le **marché de la santé mobile pourrait représenter 26 milliards de dollars en 2017** (environ 19Mds d’euros). En 2012, il pesait déjà plus d’1,3 milliard de dollars (960 millions d’euros), avec plus de 97 000 applications en santé recensées et 300 000 téléchargements payants effectués chaque jour. Avec [des terminaux mobiles de plus en plus plébiscités par les professionnels de santé](http://esante.gouv.fr/actus/politique-publique/le-cnom-et-vidal-publient-le-deuxieme-barometre-sur-les-medecins-utilisateu%22%20%5Ct%20%22_blank), la part de la mobilité dans le marché de la e-santé est amenée à croître rapidement.

## Un secteur encouragé par les pouvoirs publics mais qui doit encore se structurer :

Conscients de ce potentiel, les pouvoirs publics encouragent déjà le développement d’une filière high-tech en santé. Dans le cadre des [investissements d’avenir en économie numérique](http://investissement-avenir.gouvernement.fr/content/action-projets/les-programmes/num%C3%A9rique%22%20%5Ct%20%22_blank), le gouvernement [soutient financièrement des projets innovants](http://esante.gouv.fr/actus/politique-publique/investissements-d-avenir-le-gouvernement-devoile-les-14-laureats-du-2e-appe%22%20%5Ct%20%22_blank) dans les domaines de la télémédecine et la prise en charge à domicile ([téléassistance](http://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9l%C3%A9assistance%22%20%5Ct%20%22_blank)). Au total, 57 millions d’euros ont déjà été investis pour soutenir 14 projets. La [Direction générale de l’offre de soins (DGOS)](http://esante.gouv.fr/actus/politique-publique/la-dgos-devoile-les-8-laureats-de-l-appel-a-projets-pilotes-en-telemedecine%22%20%5Ct%20%22_blank) et l’ASIP Santé apportent également un soutien financier aux acteurs émergents de la transformation numérique en santé : depuis sa création en 2009, l’agence a pour sa part épaulé [plus de 90 projets en région et alloué près de 45 millions d’euros de subventions](http://esante.gouv.fr/asip-sante/espace-presse/communiques-de-presse/la-e-sante-secteur-de-croissance-au-service-de-notre-%22%20%5Cl%20%22Bas_de_page%22%20%5Ct%20%22_blank).

Plus récemment, la ville de Paris a annoncé l’[ouverture d’un incubateur d’entreprises dans le domaine de la e-santé pour janvier 2014](http://www.proximamobile.fr/article/un-incubateur-pour-la-e-sante-paris%22%20%5Ct%20%22_blank). Les 10 à 15 entreprises sélectionnés pourront bénéficier d’un financement remboursable à taux zéro compris entre 50 000 et 100 000 euros.

L’enjeu est clair : permettre à des start ups françaises en e-santé d’atteindre la maturité nécessaire pour constituer une filière industrielle créatrice de croissance et capable de tenir tête à la forte concurrence étrangère dans le secteur.

Néanmoins, les auteurs de l’étude Xerfi-Precepta estiment qu’il reste des efforts à faire pour renforcer la législation afin d'élaborer un cadre médico-économique plus complet, notamment en télémédecine. Aujourd’hui en effet, [comme nous le rappelait le Professeur Thierry Moulin du CHU de Besançon](http://esante.gouv.fr/tribunes/professeur-thierry-moulin-les-patients-vont-etre-a-l-avenir-tres-attentifs-et-demandeurs-d-%22%20%5Ct%20%22_blank), il n’existe pas encore d’acte de télémédecine identifié comme tel par la sécurité sociale, rendant son remboursement difficile et fragilisant la pérennité de certains systèmes qui ont pourtant fait leurs preuves.